

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy**

Séance du : 1<sup>er</sup> juillet 2019

Convocation du : 24 juin 2019

**Objet : Plan de financement pour l'extension/réhabilitation de la déchèterie du Boutariq**

L'an deux mille dix-neuf, le 1<sup>er</sup> juillet à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à Veynes sous la présidence de M. René MOREAU, premier vice-Président, assisté de Mme Françoise Pinet, secrétaire.

**Etaient présents** : F. Pinet, S. Simion, A. Froget, T. Fodera, M. Barthelemy, B. Lapeyre, A. Laurens, C. Acanfora, M. Ricou Charles, M. Truc, R. Frey, F. Gascard, M. Chautant, JF. Contoz, F. Galmiche, J. Revoux, JM. Gueyraud, JP Gauthier, JP Brioulle, P. Schiazza, R. Moreau, M. Gaudy, J. Bourbousse, N. Ferrere, J. Marcellin, B. Saudemont.

**Excusés** : J-M. Bernard, J. Francou, JP. Bellet, R. Aquino, S. Osinga, M. Mescle, T. Gau, JC Vallier, JP Artigues, F. Darini, M. Gaignaire, F. Gatounes

JC Vallier a été remplacé par son suppléant Jean-Pierre Gauthier

**Pouvoirs** : Thierry Gau absent a donné pouvoir à Maurice Chautant  
Franck Gatounes absent a donné pouvoir à Fabien Gascard

Le Vice-Président, Maurice CHAUTANT, chargé de l'Environnement et des Déchets rappelle aux membres du Conseil que l'avant-projet sommaire de l'extension/réhabilitation de la déchèterie du Boutariq date de 2016. Une réévaluation de cet APS a été demandé au maître d'œuvre.

La compétence déchets n'étant plus exercée par le Département des Hautes-Alpes mais par la Région PACA, le plan de financement de ce projet doit être modifié. Il propose le plan de financement suivant :

<b>Plan de financement prévisionnel</b>
---

Dépenses		Financements	
Travaux	980 000 €	REGION PACA – CRET 13.42 %	154 800 €
AMO	75 166 €	DETR – 30%	345 950 €
Frais divers (branchement, sécurité, ingénierie hors MO)	98 000 €	ADEME – 13%	150 000 €
		Autofinancement CCBD – 44%	504 416 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 153 166 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 153 166 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le plan de financement de l'opération extension/réhabilitation de la déchèterie du Boutariq ;
- Décide de solliciter l'aide financière de l'État, la Région et l'Ademe ;
- Autorise le Président à déposer les demandes de subvention et à signer tous les documents s'y reportant.

Cette délibération annule et remplace la décision du bureau du 11 février 2019.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 28 dont 2 pouvoirs	Pour : 28	Abstention : 0	Contre : 0

Ainsi fait et délibéré à Veynes, les  
jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20190701-Db72\_2019-DE

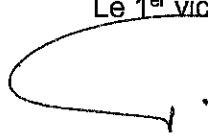
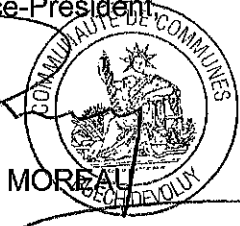
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2019  
Affichage : 13/06/2019

Pour le Président par délégation



Le 1<sup>er</sup> vice-Président

  
  
 René MOREAU